

juste. Il est injuste d'exiger de la police qu'elle fasse appliquer des lois qui ont perdu le respect du public. Car, dans ce cas, la police fait les frais des critiques du public; critiques qui devraient être dirigées contre le législateur.

L'APPUI DU PUBLIC

Quelle est la meilleure façon d'atteindre ensemble ce but: des lois intelligentes appliquées d'une façon intelligente? Le premier pas et le plus important peut-être est d'obtenir que le public donne son appui à la réforme du droit et comprenne le rôle de la police et des administrations d'exécution. Il faudra pour cela des programmes d'éducation du public portant sur les services rendus à la collectivité par les administrations d'exécution. La police a trop souvent hésité à faire connaître et à faire valoir un travail bien fait. Mais les temps changent. Les forces de police commencent à faire l'effort nécessaire pour se confier au public. Votre association par exemple a pris l'importante initiative de lancer l'idée d'une "Semaine de la police canadienne", qui a eu lieu pour la première fois au mois de mai cette année. Ici, à London, les forces de police de l'endroit ont organisé une semaine d'éducation du public au Wellington Mall, et je lis dans le numéro de juillet du *Canadian Police Chief* que le Service de police de la ville d'Edmonton continue à tenir annuellement son "Expo Police".

Les techniques modernes d'application de la loi et les restrictions du budget et de la main-d'oeuvre ont amené le déclin dans nos villes de l'agent qui parcourt les rues à pied. Dans beaucoup d'endroit cette absence de contacts quotidiens entre le citoyen et le policier a contribué à isoler encore plus la police du public. Pour combattre cet isolement, les administrateurs des services de police mettent au point des programmes qui aident à restaurer les contacts entre policier et citoyen, contacts si nécessaires pour obtenir la confiance du public. On est en train d'adapter à l'Amérique du Nord le système du "secteur individuel" qui nous vient du Royaume-Uni où les policiers vivent dans le secteur qu'ils patrouillent. Les agents de service dans un secteur ne sont pas transférés à un autre secteur mais sont laissés au même endroit assez longtemps pour que les gens de l'endroit fassent connaissance avec eux. Cela amène une confiance mutuelle....

LE BESOIN D'INSTALLATIONS MODERNES

Nous exigeons aujourd'hui de plus en plus des administrations chargées d'appliquer la loi et il faudra en conséquence dépenser plus d'argent pour doter nos forces de police de matériels, de locaux et de techniques modernes. Étant donné que la majeure partie de l'application quotidienne du Code criminel relève des provinces, les procureurs généraux des provinces assument le fardeau de moderniser les installations et moyens d'action de la police locale. (En Ontario et au Québec, il y a également des polices provinciales et mon collègue, le Solliciteur

général du Canada, est chargé de la Gendarmerie royale du Canada.)

Le criminel moderne opère dans des domaines complexes: syndicats du crime, faillite et fraude sur les valeurs, jeu, stupéfiants, et infiltration dans des commerces honnêtes. Il faut employer des méthodes policières très élaborées pour le mener devant la justice. Le coût de l'enseignement permanent nécessaire pour tenir à jour les connaissances d'un policier sera élevé. Je précise que, lorsque je parle de l'enseignement permanent du policier, ce n'est pas uniquement aux spécialistes ou aux officiers supérieurs que je pense. De plus en plus, le simple agent de police sera appelé à prendre des décisions qui exigeront une meilleure compréhension du droit pénal et de la procédure pénale. Il faut que les Canadiens soient disposés à payer pour l'amélioration des normes du service. Nous devons payer des traitements plus élevés pour attirer et retenir les hommes et les femmes dont nous aurons besoin pour les programmes ambitieux que je prévois pour la police de demain....

UN CONTRÔLE CIVIQUE

J'ai parlé du besoin de raffermir la confiance du public à l'égard des forces de police qui le servent. Je crois que la très grande majorité des Canadiens appuient notre police. Mais j'ai indiqué quelques-uns des moyens par lesquels vous pouvez aider à nourrir et renforcer cette confiance et à développer un sens communautaire, fondé sur le respect mutuel entre citoyens et policiers.

Le principe de la responsabilité publique est à la base même de notre système gouvernemental de démocratie parlementaire. Pour moi, il est inconcevable qu'une autorité publique ne réponde pas de ses actes à ses électeurs ou au représentant de ceux-ci. Toute personne élue ou nommée qui assume une tâche publique, porte la difficile et quelquefois frustrante responsabilité de rendre compte au public de la façon dont elle s'acquitte de son devoir. C'est donc dans ce contexte de responsabilité directe envers les citoyens du Canada que je suggère que le contrôle et la surveillance de la police devraient être conférés aux membres du public qui sont directement ou indirectement responsables envers l'électorat. Au risque d'empiéter une fois de plus sur des domaines de compétence provinciale, j'ai déjà avancé l'idée de faire siéger sur les commissions de police des personnes ne faisant pas partie de la police. Je me rends compte que cette proposition est délicate et nécessite une application judicieuse si nous voulons éviter que cela ne gêne les opérations de la police, ou ne permette des ingérences indues dans les affaires légitimes de l'administration interne de la police. Je réalise aussi que des difficultés et des discordes ont surgi dans certaines juridictions aux États-Unis lorsque des commissions de révision de citoyens ont été créées. Cependant, je suis également persuadé qu'avec du jugement, du sens commun